

Questions orales

ser l'interruption des travaux courants de la Chambre afin d'ouvrir un débat pour divulguer ces renseignements.

En fin de compte, il semble que la suggestion du député devrait en réalité donner lieu à une motion de fond exigeant ou proposant une action de la part du gouvernement, ce qui n'est certes pas l'objet de l'article 26 du Règlement. Celui-ci stipule qu'en raison de la nature très urgente et très importante du problème dont on cherche à saisir la Chambre, cette dernière devrait s'ajourner plutôt que d'avoir recours à une mesure d'initiative individuelle, comme une motion de fond. Je crois que c'est la ligne de conduite que devrait prendre le député dans ce cas-ci.

● (1430)

Je rappelle aux députés que même si la question est importante, elle a, depuis quelques jours, été examinée plusieurs fois. En fait, elle a été largement discutée au cours du débat sur les conflits d'intérêts et en bien d'autres occasions. C'est une question dont l'importance est toujours actuelle mais je doute qu'elle soit de caractère assez urgent pour justifier l'ajournement des travaux ordinaires de la Chambre.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—DEMANDE D'EXPOSÉ DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS EN VUE D'UN CONSENSUS ENTRE DIVERS GROUPES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Finances une question qui découle d'une déclaration dans le discours du trône selon laquelle le gouvernement avait amorcé une série de consultations avec les principaux groupes de notre société, ainsi que de celle que le ministre a faite le soir de l'exposé budgétaire où il a évoqué une série d'entretiens généraux avec les dirigeants de tous les secteurs de l'économie. Après tout ce temps, pourrait-il nous dire quels résultats il a obtenus, s'il en est, autres que ce qu'il a annoncé hier, c'est-à-dire qu'il compte poursuivre ces entretiens au début de l'an prochain?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): L'honorable représentant cherche toujours des solutions instantanées. Ces consultations se poursuivent de façon officieuse et explorative. Lorsqu'elles auront atteint un stade me permettant de présenter un rapport à la Chambre, je le présenterai effectivement.

M. Stanfield: Vu que ces consultations se poursuivent depuis des mois, d'après le ministre et le gouvernement eux-mêmes, le ministre nous dirait-il s'il est encore engagé dans le processus d'exploration en vue de découvrir ce qui pourrait être acceptable pour les principaux éléments de l'économie? S'est-il formé une opinion sur ce qui pourrait être raisonnable ou nécessaire d'adopter dans la conjoncture actuelle?

[M. l'Orateur.]

M. Turner (Ottawa-Carleton): Le but de ces entretiens est d'en venir à un consensus, mais ils sont encore au stade exploratif.

M. Stanfield: Étant donné que dans le discours du trône on mentionne des consultations qui ont déjà été entamées et que le ministre a fait d'autres allusions de ce genre, notamment le soir de l'exposé budgétaire, le ministre peut-il nous donner des raisons de ne pas considérer ces déclarations successives comme n'étant rien d'autre qu'un petit jeu pour faire croire à la Chambre et aux Canadiens qu'il se fait réellement quelque chose?

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'OPPORTUNITÉ D'UN PLAFOND POUR LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Ma question s'adresse également au ministre des Finances. Étant donné que le ministre mérite maintenant la distinction équivoque d'avoir toléré la plus forte inflation en temps de paix de tous nos ministres des Finances depuis la Confédération, puisque les prix à la consommation ont augmenté de 27 p. 100 depuis qu'il est entré en fonction en janvier 1972, l'honorable représentant peut-il préciser quelles mesures concrètes il entend prendre pour combattre l'inflation au niveau du gouvernement fédéral? A-t-il, par exemple, fixé au président du Conseil du Trésor un plafond précis des dépenses fédérales pour l'année prochaine? Si tel est le cas, quel est-il, et sinon, pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Je crois que le député aurait pu s'épargner la peine de poser cette question s'il avait lu le budget.

M. Stevens: Je ne vois pas qu'on ait répondu à ma question. A-t-il fixé à l'intention du président du Conseil du Trésor des lignes directrices précises que ce dernier devra appliquer l'année prochaine, de sorte que le cabinet comprenne que des restrictions sont imposées sur les dépenses et si tel est le cas, quelles sont-elles?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Comme je l'ai mentionné dans l'exposé budgétaire, nous tentons de restreindre les majorations des dépenses cette année à 15 p. 100.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET SYNCRUDE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À LA MISE EN ŒUVRE—LES PLANS D'URGENCE EN CAS DE PÉNURIE DE PÉTROLE

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. L'exactitude des calculs qui ont permis à l'Office national de l'énergie de prédire que le Canada serait autonome au point de vue du pétrole jusqu'en 1982 dépend du pétrole en provenance du projet Syncrude, tout comme d'ailleurs la réalisation du projet gouvernemental d'approvisionner l'Est du Canada. En outre, comme Imperial Oil a offert d'accueillir tout nouveau partenaire désireux d'investir dans ce projet, le gouvernement envisage-t-il sérieusement de s'associer à ce projet afin d'en assurer la réalisation?